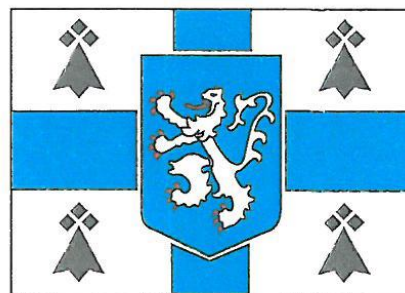




mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales AVRIL 2016
Keleir ar Gumun EBREL 2016
N° 114

Sommaire Krennadur

Infos Pratiques & Calendrier
Agenda
Retour sur images
A travers la Commune
Conseils Municipaux
Vie Associative
Informations diverses
Quelques phrases en breton

**« An heni na avantur netra nà koll
nà gounid ne ra »**

**« Celui qui ne risque rien ne perd
ni ne gagne »**

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Rahe

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative– CCAS

Le samedi matin sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Petitbon Marie-Louise –

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 12h.

Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

Transport à la demande : Pays de Douarnenez

0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel

Le 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 19 h00

Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux, Croquanteries

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
24 Avril	Vide-Grenier	Salle Socio	Comité de Jumelage
5 mai à 17h00	Redadeg 2016	Le bourg en provenance de Plogonnec	
5 Mai	Réception St-Géniès	Salle Socio	Comité Jumelage
12 au 15 mai	La Fête du Chant	Salle Socio, Eglise...	Dastum Bro Gerne
21 Mai	Portes Ouvertes	Ecole Notre-Dame	Ecole
28 mai à partir de 11h	50 ans des Diables	Salle Socio ...	A.S.D.J.
10 juin – 10h	Printemps de l'architecture	Bourg – Rdv en mairie	CAUE

AGENDA

Fête du Chant

du 12 au 15 mai 2016.

10 ans ! Dix ans que la fête du chant réunit les chanteurs de Basse Cornouaille, mais aussi de toute la Bretagne et de plus loin encore ! Pour marquer cet anniversaire, au plaisir de chanter en breton (et en français) à la veillée, en randonnée, à l'apéro, ou dans la ronde, nous vous offrons un plat de choix à savourer : la première joute chantée de Cornouaille ! Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui aiment chanter, de « 7 à 77 ans » (et plus !) pour partager ces moments conviviaux, et faire vivre notre riche patrimoine oral.

10 vloaz ! Abaore 10 vloaz en em gav aman ar ganerien eus Kerne-Izel, eus Breizh a-bezh hag a bell vro ivez ! Plijadur vo o kanan e brezhoneg (hag e galleg) et veilhadeq, en urvale, ouzh an daol gont pe e-barzh an dans. Hag estreget kanan a vo graet: ar gentan disput war gan e Bro Gerne ! Ret eo d'an holl dud a blij dezho kanan dont aman, kozh ha yaouank, evit ober ar fest asambles ha kanan a vouezh uhel.

par mail dastumbrogerne@hotmail.fr par téléphone au 07 83 52 11 50



date	horaire	activité	Lieu	tarif
Jeudi 12	18h	Cinéma : <i>Qui a tué Loeiz ar Ravaleg ?</i>	Ti Ar Vro Kemper	5 €
Vendredi 13	9h30/18h	3 stages : Marsel Gwiloux-Ronan Gueblez / Pascal Servain / Brigitte Kloareg	Salle Socioculturelle, Le Juch	Journée : 40 € Les 2 jours : 70 €
	20h30	Veillée Kan a bistro	Bar des Sports	gratuit
Samedi 13	9h30 - 18h	3 stages : Yann-Bêr Kere / Yannick Gargam / Nicole Pochic- Klervi Rivière	Salle Socioculturelle, Le Juch	Journée : 40 €
	15h -17h	Chant dans la ronde pour les enfants (Raymond Le Lann)		gratuit
	20h30	Joute chantée		5 €
Dimanche 15	10h	Randonnée chantée		gratuit
	12h	Apéro chanté puis repas		Apéro gratuit
	14h 30	Fest-deiz chanté dans la danse		FD + Fest-Noz 7 €
	18h	Danse et musique d'apéro par l'Ecole de musique de Douarnenez		gratuit
	19h	Repas (couscous)		
	20h30- 1h	Fest-noz (avec concours de danse Glazik)		7 €

Joute gratuite pour les stagiaires. Tarif réduit pour les adhérents à Dastum Bro Gerne

Voici venir le printemps et avec lui une nouvelle fête du chant ; Elle aura une saveur particulière cette année, nous fêterons les 10 ans. Nous avons vu passer au Juch la fine fleur de la chanson traditionnelle, et notre commune est connue maintenant aux quatre coins de la Bretagne. Au-delà de la fête du chant c'est l'image de notre commune qui est mise en avant.

Pour les 10 ans, nous voulions lui donner une couleur particulière en créant une nouvelle animation peu connue mais très dynamique et drôle: une joute chantée au cours de laquelle s'affronteront des équipes sur des thèmes imposés, en français, en breton ce qui laisse présager un grand moment festif. Un présentateur animera ce moment, des juges impartiaux, il va de soi, et le public votera à cette occasion. La fête débutera le jeudi 12 mai et vous trouverez le détail sur le planning indiqué dans le bulletin municipal.

Vendredi 13 et samedi 14 auront lieu des stages de chant sur des terroirs différents.

Samedi un moment pour les enfants chant dans la ronde animé par Raymond Le Lann et co-organisé avec l'école de musique. Et le soir la fameuse joute chantée à la salle. Dimanche matin, c'est le jour des marcheurs, balade emmenée par le comité d'animation, chantée en français en breton et découverte en breton des plantes.

Moment officiel de réception par la mairie à la salle suivi du traditionnel repas de crêpes concocté par les associations locales. L'après-midi démarrera le fest deiz puis le fest noz avec bien sûr le concours de gavottes glazik jugé par Raymond Le Lann.

C'est une édition encore très riche cette année. Nous invitons tous les juchois à venir partager ces moments festifs.

Monique Cariou

Dastum bro gerne

Redadeg 2016

Le 05 mai



Brezhoneg ha plijadur !

Ar Redadeg, la course pour la langue bretonne au Juch le **jeudi 5 mai**.

Partie de Saint-Herblain près de Nantes le vendredi 29 avril, la Redadeg sera en Cornouaille le jeudi de l'Ascension.

Ar Redadeg est une course de relais née en 2008 qui a lieu tous les deux ans. Festive et populaire, elle traversera la Bretagne du 29 avril au 7 mai, sans arrêt, de jour comme de nuit, pour symboliser la transmission d'une langue populaire bretonne, vivante, créative et dynamique.

Son but est à la fois de soutenir des projets en faveur de la langue bretonne en vendant les kilomètres mais aussi de créer un événement festif autour de la langue. C'est aussi pour ceux qui ne parlent pas breton l'occasion de prendre part à un événement de grande ampleur en faveur de cette langue pour laquelle ils ont souvent un fort attachement.

La Redadeg défend le principe « **Brezhoneg ha plijadur** » ! « **Langue bretonne et plaisir** » ! On peut y courir en famille, entre amis ou collègues, déguisé, en musique, suivre la course à pieds ou en rollers, en poussettes ou à vélo...

Le témoin qui se passe de main en main tout au long des 1700 km du parcours est le symbole de cette langue qui nous a été transmise de génération en génération et à travers les siècles.

La course arrivera sur la commune du Juch à 17h en provenance de Plogonnec.

Elle prendra ensuite la direction de Douarnenez, le Cap Sizun et le Pays Bigouden, Quimper, Lorient, Vannes et enfin Lokoal-Mendon.

Là-bas des centaines de coureurs parcourront les derniers kilomètres accompagnés par 1700 sonneurs pour arriver au cœur du 30^e trophée Roñsed-mor organisé par le bagad de Lokoal-Mendon. Chanteurs, danseurs, vous pouvez animer le parcours sur la commune.

Sportif ou non, venez prendre part à la course et accompagner l'équipe municipale. Cyclistes et coureurs entraînés vous pouvez également suivre la course sur plusieurs kilomètres, le convoi n'en sera que plus beau ! Les bonnes volontés sont également les bienvenues pour assurer la sécurité du parcours.

Asambles evit ar Brezhoneg !

Tous ensemble pour la langue bretonne !

Pour acheter un kilomètre ou avoir plus d'infos sur le parcours, vous trouverez tout sur www.ar-redadeg.bzh



RETOUR EN IMAGES

Plantation, le 26 février 2016



Trente-cinq enfants de l'école Notre-Dame-de-Toutes-Grâces ont bravé pluie et bourrasques, vendredi après-midi. Première étape aux jardins familiaux situés près du stade. David Bordeix, animateur de l'Ulamir centre social du Goyen, en charge des ateliers d'insertion des Plomarc'h, y présentait les techniques pour confectionner un treillis de protection des parterres à base de fines repousses de châtaignier.



Les enfants ont pu mettre en place les protections des parterres dédiés à l'école, avant de revenir effectuer les premiers semis au printemps. Direction ensuite la voie verte et les prairies humides situées en contrebas de la ferme du Rulosquet. Agriculteurs et paysagistes locaux les y attendaient pour les aider dans la plantation d'une haie bocagère, composée d'essences bien adaptées au sol et au climat comme le charme, l'érable, ou le chêne. Une excellente « leçon de choses » pour une sensibilisation à leur environnement immédiat et sa nécessaire protection



Concert Dremmwel, le 12 mars 2016



Samedi 12 mars, un fest-noz a été organisé par l'association 'Histoire et Patrimoine' et la municipalité en faveur de la restauration de l'église Notre Dame.

La soirée a été animée par Dremmwel, les Doigts toniques, les Buzhug et les chanteurs Caradec et Huellou.

Grâce à cette manifestation et les dons reçus *ce jour-là*, nous avons récolté 1400 euros pour la fondation patrimoine et la rénovation de notre Eglise.

Merci à tous.

Petit rappel :

La commune a à sa charge 225 027€ pour la restauration de l'église sur 5 ans. Grâce à la fondation, nous pouvons recevoir une aide de 15 000€ par an si nous collectons 3 000€ de dons.



Ainsi sur 5 ans, la commune peut obtenir une aide de 75 000€ plus les dons qui viennent se déduire de notre reste à charge.

L'objectif de ces opérations sur 5 ans est de ne pas augmenter considérablement les impôts de nos citoyens.

Merci de venir nombreux à nos manifestations.



DJ Nico aux Platines

ETAT CIVIL

Naissance

Grégoire GONIDEC - 443 route de Stalas - Le 4 Janvier 2016
Maëlys TREMEAU - 9, impasse Anjela Duval - Le 9 février 2016
Sasha LE BLOA - 9, Hent ar Ster - Le 15 mars 2016
Romy BOURVEAU - 5, route de Stalas - Le 28 mars 2016



Mariage

Maryline POULHAZAN et Sébastien CROCQ
2 ter, rue Louis Tymen - Le 06 février 2016

Décès

André BERHOUC - 184, route du Roz - Le 10 février 2016



A TRAVERS LA COMMUNE...

Recensement des jeunes

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

En vous présentant à la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants :
Pièce d'identité et livret de famille.

Renseignements complémentaires :
Téléphone: 02 98 37 75 58
Mél : csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr



Urbanisme

Permis de construire (01)

Construction d'une fosse à lisier

Certificat d'urbanisme (04)

3 Cua (d'information)

1 Cub (opérationnel)

Bulletin communal

En 2016, le bulletin devient trimestriel. Il paraîtra en janvier, avril, juillet et octobre.



Centre de loisirs

Ulamir du Goyen
Centre Social



La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école Notre Dame.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Programme des activités

3/5 ans

20 avril : Souris feutrine

27 avril : Toile des petits artistes

04 mai : Muffins aux fruits

11 mai : Création d'histoire et projection

18 mai : Rallye couleur

25 mai : Création parcours bille

1^{er} juin : Sortie à la journée à Bel air

8 juin : Epingles animées

15 juin : ouverture de l'Euro 2016

22 juin : Balade nature : Land art

29 juin : Kermesse (journée)

6/12 ans

20 avril : Création de bracelets africain

27 avril : Sable coloré

04 mai : Brownies chocolat

11 mai : Création d'histoire et projection

18 mai : Grand jeu : mercredi tout est permis

25 mai : Grand jeu : mission impossible

1^{er} juin : Sortie à la journée à Bel air

08 juin : Fabrication de drapeaux

15 juin : Ouverture de l'Euro 2016

22 juin : Balade nature : Cadre nature

29 juin : Kermesse (journée)

Collecte d'essaims d'abeilles

Si vous êtes inquiétés par un essaim d'abeilles dans votre propriété, la liste des apiculteurs volontaires pour les récupérer est disponible en mairie. Ainsi les abeilles ne seront pas détruites et poursuivront leur inlassable travail de pollinisation nécessaire au maintien de la biodiversité de notre environnement.



Brûlage des déchets verts et collecte à Stalas

Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.

Horaires déchèteries :

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrivin (Poullan sur mer)

Tél : 02 98 74 53 96

Planning de la mise à disposition d'une benne à déchets verts dans le secteur de Stalas:

- - semaines 18, 23, 27, 31, 36 & 40

Lutte contre le bruit

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants



(tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Limiter l'abreuvement direct au cours d'eau

L'abreuvement du bétail au cours d'eau est également un vecteur de contaminations bactériennes.

L'EPAB est chargé de promouvoir des systèmes d'abreuvement respectueux de la qualité des eaux afin de:

- Supprimer le piétinement des berges et la descente du bétail dans les cours d'eau
- Maintenir la possibilité d'abreuvement des troupeaux à partir des ruisseaux à proximité
- Améliorer la qualité bactériologique des eaux de baignade
- Sécuriser la qualité sanitaire de l'eau apportée aux cheptels (réduire les risques de mammites)
-

Pour ce faire L'EPAB met gratuitement à disposition du matériel

Chaque exploitation agricole peut bénéficier **gratuitement** de la mise à disposition et de l'aménagement d'un dispositif de ce type **sur un site identifié comme posant problème**. Cette mise à disposition est soumise à l'engagement de clôturer les berges des cours d'eau.

Pompe de prairie:

L'eau est directement pompée par l'animal qui actionne la poussée de la pompe avec son museau. Une crépine équipée d'un clapet anti-retour est immergée dans le cours d'eau et permet de ne pas désamorcer le système. Dans l'exemple ci-dessous, un plot en béton permet de stabiliser la pompe. La pompe peut également être boulonnée sur un caillebotis en béton ou à tout autre système permettant sa stabilité.

Bac à alimentation gravitaire:

Le système envisagé se compose d'un bac alimenté par un tuyau plongé dans le cours d'eau en amont. La différence de hauteur entre la prise d'eau et le point haut du bac doit être suffisamment importante pour établir un débit et permettre le remplissage. Le tuyau est maintenu dans le cours d'eau par un piquet et peut être équipé d'une crépine pour limiter l'entrée des sédiments. Si le débit est important et constant au cours de l'année, le bac peut être équipé d'un robinet à flotteur basse pression. Dans le cas contraire, un tuyau est installé entre le bac et la partie aval du cours d'eau pour évacuer le trop plein. Dans tous les cas, les tuyaux exposés au piétinement sont protégés par enterrement.

Faites appel à un technicien de l'EPAB pour discuter de votre projet d'exploitation.

Vincent BRICK AIDA

02 29 40 41 25 / 06 85 94 48 50

Technicien.riviere@epab.fr



André Petillion (à gauche), Henri Caradec, directeur de l'Epab (au centre) et Vincent Brick-aïda (à droite) présentent une solution d'abreuvement par bac gravitaire.

Le Printemps de l'architecture : Points de vue et arrêts sur images au Juch



La commune s'est lancée dans une démarche de revitalisation de son centre-bourg. Une déambulation animée par une architecte et une paysagiste du CAUE invite à redécouvrir ce qui fait paysage aujourd'hui au Juch afin de comprendre les atouts du territoire, ses spécificités (architecture, patrimoine, végétation, vues...) et de mettre en relief les enjeux liés à son évolution.

Intervenants : Floriane Magadoux, architecte et Marie Garnier, paysagiste concepteur. Introduction Patrick Tanguy, maire du Juch.

Vendredi 10 juin à 10 h. Rdv en mairie
Ouvert à tous - Gratuit

Horaires de la mairie

La mairie est désormais ouverte :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi.

Messe au Juch

Les messes auront lieu à l'église du Juch :

- ✓ les 24 avril, 26 juin et 24 Juillet à 9h30
- ✓ et le 29 mai à 10h30 (Petites Communions)



Cartes Nationales d'Identité



Le délai d'obtention d'une Carte Nationale d'Identité est de 3 à 5 semaines.

A l'approche des examens et des vacances d'été, pensez dès à présent à vérifier la date de validité de votre carte et n'attendez pas pour la refaire.

Pièces à fournir

2 photos d'identité

Justificatif de domicile de – de 3 mois

Ancienne carte d'identité ou déclaration perte

25 € en timbres fiscaux si perte de l'ancienne carte

Pour une 1^{ère} demande ou CNI périmée depuis plus de 2 ans copie intégrale de l'acte de naissance

Mineurs

Livret de famille

Si divorce des parents, copie du jugement de divorce

Pour rappel, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité délivrées à des **personnes majeures** passe de 10 ans à 15 ans.

Cette mesure est également applicable aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de durée est automatique et ne nécessite aucune démarche

Cabinet infirmier – Départ à la retraite



INFIRMIER(E)

Madame Marie-Louise Petitbon vous fait part de la fin de son activité et de son départ en retraite à compter du 1^{er} Juillet 2016.

Elle vous remercie tous pour votre confiance, fidélité et gentillesse pendant toutes ces années passées ensemble depuis 1990, et aussi des pensées pour ceux et celles qui nous ont quitté.

Son fils, Alan Petitbon, prend sa succession à compter du 15 avril 2016 et elle vous demande de lui reporter toute votre confiance et votre fidélité. Il est son collaborateur depuis 2005.

Les autres collaboratrices et remplaçants, qu'elle remercie aussi, continueront avec Alan et les coordonnées du cabinet restent inchangées :

Téléphone 02 98 74 71 04 / Mobile 06 07 27 95 47

Merci à tous, patients, familles, médecins, pharmaciens, auxiliaires médicaux et aides à domicile.

Marché des 4 jeudis

Date des prochains marchés au Juch :

21 avril, 19 mai et 16 juin
de 16 h 30 à 19 h.

Marché des 4 jeudis
Le Juch



Chaque 4ème jeudi du mois
Rue Henri et Steir-Lavoir
Entre 16h30 et 19h
Vente de légumes, pain, fromages,
vin, plats du terroir, artisanat d'art...

Restaurant itinérant – Ligne 29



Depuis le 12 mars, vous pouvez retrouver un samedi soir par quinzaine, un restaurant itinérant dans le centre bourg. Ligne 29 privilégie les produits locaux, de saison et issus de productions biologiques.

Il nous propose un tour du monde culinaire. N'hésitez pas à les solliciter en réservant votre table ou en emportant avec vous leurs réalisations.

N° de réservation : 06 13 09 59 45

Ligne29@outlook.fr

www.facebook.com/ligne29

Rolling Burger



A compter du 14 avril, le Rolling Burger, le restaurant qui roule, sera installé le jeudi, devant le cimetière à partir de 18 heures.

Burgers et menus élaborés avec des produits frais, locaux et artisanaux.

Tous les 15 jours à partir de 18 heures.

Tel : 07 82 80 34 18

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2016

COMPTE DE GESTION 2015 - BUDGET COMMUNE

Le compte de gestion du receveur municipal retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier.

Le bilan comptable de la collectivité qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion)

Après vérification, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2015 du budget commune de M. Le Trésorier Principal de Douarnenez

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET COMMUNE

Le compte administratif 2015 de la commune, présenté par M. Patrick TANGUY, fait apparaître un déficit de la section de fonctionnement pour l'année 2015 de 7 007,18€. En 2014, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de 92 137,29€

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif est de 85 130,11€.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement Recettes : 450 544,64€
Dépenses : 457 551,82€
Résultat de l'exercice 7 007,18€
Résultat 2014 : + 92 137,29€
Résultat de clôture de la section fonctionnement
..... : + 85 130,11€

Investissement Recettes : 192 474,55€
Dépenses : 56 616,89€
Solde d'exécution en investissement 2015 :
..... + 135 857,66€

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget Commune

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 - BUDGET COMMUNE

M. le Maire présente la proposition d'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 :

- Considérant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :
..... + 85 130,11€

- Considérant que le solde d'investissement présente un résultat de + 135 857,66€
- Considérant que le solde des restes à réaliser en investissement présente un résultat global de
..... + 36 500,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit 85 130,11 € en recette de la section de fonctionnement sur le budget 2015

COMPTE DE GESTION 2015 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion du receveur municipal retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier de la collectivité qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Après vérification, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2015 du budget Assainissement de M. Le Trésorier Principal de Douarnenez

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2015 du budget assainissement, présenté par M. Patrick TANGUY, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2015 de 9 134,69€. En 2014, le résultat de fonctionnement était de : + 21 261,31€ soit un résultat global pour l'année 2015 de : 30 396,00€

Il fait apparaître en :

Fonctionnement Recettes : 31 747,60€
Dépenses : 22 612,91€
Résultat exercice 2015
..... 9 134,69€
Résultat reporté de 2014 :
..... + 21 261,31€
Résultat de clôture de la section
fonctionnement : .. + 30 396,00€
Investissement Recettes : 19 961,91€
Dépenses : 50 191,44€
Résultat de l'exercice : - 30 229,53€
Résultat reporté de 2014 + 23 600,08€
Sld exécution section d'investissement : ... - 6 629,45€

Après le retrait de la salle de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité, le compte administratif du Budget Assainissement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire présente la proposition d'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 :

- Considérant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de: 30 396,00€
Considérant que le solde d'investissement présente un résultat négatif de -6 629,45€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit : 6 629,45€ sur le compte 1068 en recette d'investissement ; Le solde disponible soit 23 766,55€ en recette au compte 002 à la section de fonctionnement

COMPTE DE GESTION 2015 - BUDGET LOTISSEMENT ROZ AR PARK

Le compte de gestion du receveur municipal retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier de la collectivité qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion)

Après vérification, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2015 du budget du lotissement « Roz Ar Park » de M. Le Trésorier Principal de Douarnenez.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET LOTISSEMENT ROZ AR PARK

Le compte administratif 2015 du budget du lotissement « Roz Ar Park », présenté par le maire, montre un résultat de l'exercice de fonctionnement cumulé égal à 76 395.95€

Il fait apparaître en :

Fonctionnement	Recettes : 170 873,76€
	Dépenses : 119 302,22€
	Résultat exercice 51 571,54€
Résultat reporté de 2014 :	24 824,41€
Résultat de clôture 2015 Section fonctionnement :	76 395,95€

Investissement	Recettes : 0,00€
	Dépenses : 170 873,76€
	Résultat de l'exercice :
	 -170 873,76€

Résultat de clôture section d'investissement :
..... - 170 873,76€

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget du lotissement.

DROIT DE PREEMPTION PARCELLES SECTION AA N° 80 et 82

Les parcelles reprises au cadastre section AA n°80 et 82 vont être mis en vente prochainement.

Dans le cadre de la revitalisation de notre bourg, il est essentiel que la commune préempte sue ces deux parcelles.

Le règlement de la carte communale précise que nous pouvons préempter si nous avons un projet à mettre en place sur ces parcelles.

Rappel du contexte

La commune du Juch est actuellement en train de mener une réflexion afin de mettre en place une stratégie de revitalisation de son centre-bourg.

La commune éligible à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la Revitalisation de l'habitat en centre bourg) lancé par le Conseil Départemental du Finistère a sollicité le concours du CAUE afin de l'accompagner dans la définition d'un projet d'ensemble.

Dans le cadre de la première étude rendue par le CAUE à la suite de l'atelier participatif du 24 octobre 2015 ces parcelles ont été identifiées comme étant des opportunités foncières stratégiques. Elles sont idéalement situées pour y mener une opération de revitalisation du bourg.

Le projet de la commune s'inscrit dans une volonté de réaliser des aménagements d'intérêt général, répondant à plusieurs objectifs définis par l'article L.300-1 du code de l'Urbanisme.

Ainsi, la commune souhaite implanter sur ces parcelles :

- des logements destinés à l'accession privée ainsi que des logements destinés aux personnes âgées.
- une activité de marché : quelques commerces ambulants proposent déjà une offre sur la commune. Afin de renforcer cette activité commerciale et de proposer un réel marché hebdomadaire, la municipalité peut envisager la création d'une halle ouverte qui permettrait d'accueillir ces commerçants de manière plus pérenne.
- un local à vocation médical et/ou paramédical

L'achat de ces parcelles relève donc d'un projet ambitieux et cohérent sur le long terme pour la commune. La revitalisation du bourg passe par l'acquisition de terrains au cœur du bourg permettant la réalisation d'un ensemble de projets d'intérêt public, pour le confortement du développement urbain de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

Décide d'instituer le droit de préemption urbain sur les zones reprises au cadastre section AA n° 80 et 82 avec pour principales actions sur ces parcelles

- Des logements de centre-bourg destinés à l'accession privée ainsi que des logements destinés aux personnes âgées. Il est envisageable de réhabiliter une partie des bâtiments présents sur la parcelle, des logements pourraient y prendre place.
- Une activité de marché : quelques commerces ambulants proposent déjà une offre sur la commune du Juch. Afin de renforcer cette activité commerciale et de proposer un réel marché hebdomadaire, la municipalité envisage la création d'une halle ouverte qui permettrait d'accueillir ces commerçants de manière plus pérenne et dans de meilleures conditions afin de retrouver au cœur de la commune un lieu de convivialité, de partage et ainsi attirer plus de commerçants
- Des commerces : Un rez-de-chaussée pourrait être réhabilité pour accueillir un local à vocation médical et/ou paramédical,
- Donne délégation au maire pour exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain sur les deux parcelles désignées ci-dessus
- Autorise M. le Maire à solliciter l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour ce dossier.

NOUVELLE PRESENTATION DES STATUTS DE DOUARNENEZ COMMUNAUTE

Par délibération en date du 26 novembre 2015, Dz communauté a procédé à un nouveau classement des compétences qui doivent être classés par items et par domaine de compétence :

- Compétences obligatoires
- Compétences optionnelles
- Compétences facultatives

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la nouvelle présentation des statuts de Douarnenez Communauté

PROJET DU SCHEMA DE MUTUALISATION

En 2010 la loi de réforme des collectivités territoriales a introduit l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Il s'agit, pour le président de l'EPCI à fiscalité propre, de réaliser un diagnostic et de formuler des propositions dans un rapport. Ce rapport comprend un projet de schéma qui prévoit l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs, ainsi que sur les dépenses de fonctionnement des communes et de la communauté. Le conseil communautaire, par délibération en date du 17 décembre 2015 a validé le schéma de mutualisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation présenté par Douarnenez Communauté

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Par courrier en date du 03 février 2016, les services préfectoraux nous informent de la possibilité de bénéficier d'un fonds de soutien à l'investissement local pour notamment des opérations d'équipements publics.

Pour bénéficier de cet effort fiscal en faveur de l'investissement, un dossier doit être déposé avant le 20 février pour la première phase de programmation fixée au 15 mars 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter le fonds de soutien à l'investissement pour le projet de rénovation et de réhabilitation de la salle socioculturelle.

RAPPORT DES ADJOINTS

Mme KERVAREC évoque la réunion qui s'est tenue avec les associations sur le projet de restructuration de la salle socioculturelle.

QUESTIONS DIVERSES

M. Nicolas FLOCH précise que la commission jeunesse n'a pu avoir lieu faute de participants.

Une réunion avec les jeunes va se dérouler prochainement pour la mise en place de projets notamment celui du bateau en carton.

La prochaine journée pour la plantation d'arbres est fixée au 26 février

M. Patrick TANGUY informe les conseillers de la démission de Mme Sylvie LE COZ pour raisons personnelles de son mandat de conseiller municipal.

L'association des maires ruraux du Finistère a rédigé une motion sur la ruralité. Elle fait état de la situation difficile dans laquelle se trouvent nos territoires et les acteurs qui y vivent.

C'est pour ces raisons que la commune du Juch, à l'unanimité du conseil, soutient la demande de l'association des mairies ruraux du Finistère afin :

- De tout mettre en œuvre pour que le travail de ces hommes et femmes soient reconnues à sa juste valeur
- De tout mettre en œuvre pour que ces hommes et femmes puissent dégager un revenu décent de leur activité
- D'agir pour une relance économique pérenne et homogène sur l'ensemble du territoire
- De tout faire pour que le fait rural soit reconnu
- De comprendre la détresse du monde rural
- De porter la voix du monde rural et de la placer au sein du débat européen. M. le Maire propose que la commune adopte cette motion présentée par l'association des maires ruraux du Finistère. Motion adoptée à l'unanimité.

M. Josik LE DOARE demande la mise en place d'un stationnement limité devant la mairie et signale que les véhicules ont tendance à déborder sur la partie trottoir, pouvant gêner le passage des personnes à mobilité réduite. Il évoque la pose de potelets afin de préserver l'accès PMR.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2016

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Sur proposition de la commission des finances et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide l'application des taux comme suit :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux 2015	Taux 2016	Produit
Habitation	937 900€	13.92%	14,20%	133182€
Foncier bâti	545 300€	18,67%	19,04%	103825€
Foncier non bâti	48 300€	52.28%	53,32%	25754€
			Produit total	262761€

BUDGET COMMUNE 2016

Sur proposition de la commission des finances, M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, donne lecture du Budget Primitif 2016 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement Dépenses : 516 000,00€
Recettes : 516 000,00€
Investissement Dépenses : 910 000,00€
Recettes 910 000,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2016 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Sur proposition de la Commission des Finances, M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, donne lecture du Budget Primitif 2016 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement Dépenses : 63 000,00€
Recettes : 63 000,00€
Investissement Dépenses : 57 000,00€
Recettes : 57 000,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget assainissement 2016.

BUDGET 2016 LOTISSEMENT COMMUNAL « ROZ AR PARK »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité des membres présents, le budget 2016 du lotissement communal « Roz Ar Park » qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement Dépenses : 262 382,95€
Recettes : 262 382,95€
Investissement Dépenses : 270 873,76€
Recettes : 270 873,76€

DELIBERATION DE REGULARISATION PLAN DE FINANCEMENT DETR

Par délibération n° 2015- 44, la commune a sollicité une demande de subvention à hauteur de 50% pour les travaux de rénovation et réhabilitation de la salle socioculturelle au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux,

Considérant la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local prise par délibération n° 2016-12 en date du 16 février 2016.

Considérant, de ce fait, le montant erroné de la demande émise au titre de la subvention DETR, compte tenu de la participation des différents partenaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise

- M. le Maire à solliciter la demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% du montant hors taxe des travaux (311 768€) soit : 93 530€ pour la réalisation d'une extension de la salle polyvalente et une restructuration partielle de la salle socioculturelle

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2015-44 du 14 décembre 2015.

HABITAT 29 VENTE DE TERRAINS POUR LA REALISATION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX AU LOTISSEMENT ROZ AR PARK

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des logements locatifs sociaux, afin de répondre à la demande et aux besoins correspondants.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'O.P.H Départemental Habitat 29 à réaliser 2 logements locatifs sociaux, sur le terrain du lot n°8 situé parcelle cadastrée section B° 1906 pour une superficie de 741 m² dans le lotissement Roz Ar Park, ainsi que 2 logements locatifs sociaux sur les terrains des lots n°13 et 21, situés respectivement parcelles cadastrées section B n°1911 pour une superficie de 265 m² et section B n°1919 pour une superficie de 331 m², dans le cadre de la programmation 2016
- De permettre, dans l'intervalle, à Habitat 29 de prendre possession de manière anticipée des lieux pour y mener les études et investigations nécessaires,
- D'autoriser Habitat 29 à construire sur les terrains concernés et de l'habilier à effectuer toutes démarches utiles pour obtenir les autorisations nécessaires,

- De céder à Habitat 29 les terrains viabilisés correspondants pour un montant forfaitaire de 5 900,00€ par logement soit un total de 23 600€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de cession des terrains, ainsi que la convention de réalisation des travaux extérieurs et de VRD, à intervenir dans le cadre de l'opération
- D'exonérer Habitat 29 de toutes participations et taxes communales afférentes à la réalisation de l'opération, exception faite pour ce qui concerne la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif.

RAPPORT DES ADJOINTS

Mme KERVAREC indique que la réunion Jeunesse qui s'est déroulé le vendredi 11 mars n'a pas été couronnée de succès. Seulement 3 adolescents et 1 parent étaient présents. M. Nicolas FLOCH regrette le peu d'investissement de la part des parents sur l'animation jeunesse.

QUESTIONS DIVERSES

M. Patrick TANGUY précise les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie. Les bureaux seront ouverts :
Lundi de 9 à 12 h et de 14 h à 18h 30.
Mardi au Vendredi 9h-12h et 14h-17h
Ainsi que sur rendez-vous en cas d'impossibilité

La présentation des travaux de la salle socioculturelle sera présentée aux conseillers le samedi 02 avril à 10 heures en présence de M. RUELLAN, architecte et de M. LIOTO.

Le fest noz du 12 mars a connu un franc succès. Les bénévoles et les donations lors de cette soirée ont permis de dégager 1 400€ pour la fondation du patrimoine pour les travaux de l'église. Il remercie les membres de l'Association Histoire et Patrimoine et les conseillers pour leur investissement.

M. Daniel CANONICO demande la possibilité, dans le cadre de la campagne de lutte contre l'alcoolisme, organisée par la sécurité routière, d'apposer quelques affiches sur la commune. Une réponse favorable, à cette requête est émise.

Principe du traitement dans notre lagune

- Reproduire l'auto épuration naturelle d'un plan d'eau, ce qui consiste à faire circuler lentement l'effluent dans de très grands bassins peu profonds.
- La matière organique est dégradée par des micro-organismes aérobies.
- Des boues se forment, sédimentent au fond du bassin et se minéralisent.

Point sur la source de pollution

- Nombre de branchements raccordés (au 31/12/2014) : 138
- Collectifs raccordés : 1 école primaire + cantine : 25 à 30 repas par jour
- Consommation d'eau assujettie à l'assainissement :
 - 8162 m³ en 2014 soit 22 m³/j soit 67 l/hab /j.

Nous vous rappelons que pour éviter des défauts d'écoulement entre nos lagunes, il est interdit de jeter des lingettes, dites « biodégradables », dans les circuits d'eaux usées.



Exemple et résultat de lingettes « écologiques »

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités

Bonjour à tous, l'hiver tire ses dernières cartouches, vive le printemps et le soleil ! Signe de santé et de bonne humeur. Les 3 premiers mois de l'année 2016 ont vu se rassembler entre 20 et 25 membres, pour les traditionnelles parties de scrabble ou de belote. Les équipes du Juch se sont bien comportées au cours des rencontres intercommunales à Guengat, Plonéis, Pluguffan.

Les Juchois ont fait bonne figure avec des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix. Il faut continuer à s'entraîner. Par ailleurs nous avons fêté les rois, les gras sans déguisés... et aussi les anniversaires des membres qui ont pris un an de plus, depuis le début de l'année

Sinon il est rappelé que la prochaine sortie du club est programmée pour le Mardi 17 Mai. Le car partira du Juch à 7 h15, pour prendre les adhérents de Guengat, à 7 h 30, ensuite direction Bréhat et sa région.

Il reste encore quelques places, inscriptions au plus vite, au club le jeudi ou Yves Youinou: tél :02.98.92.21.08

A bientôt

Le Président, Yves Youinou.

Comité de Jumelage

Le comité de jumelage « LE JUCH-SAINT GENIES » organise son vide-greniers annuel le dimanche 24 Avril 2016 de 8h30 à 18h à la salle socioculturelle du JUCH.

Les tarifs de location sont les suivants :

- 5 Euros le mètre avec table ou 4 Euros le mètre sans table à l'intérieur de la salle
- A l'extérieur, sous barnum, la location est de 3 Euros le mètre.
- L'entrée 1,50 Euros (gratuit - de 12 ans).



Une petite restauration sera proposée sur place : café, gâteaux, sandwiches, crêpes.

L'inscription se fera auprès de Daniel CANONICO (téléphone 02 98 74 70 88).

Venez nombreux !!!

La venue d'une délégation de Périgourdins est annoncée pour le jeudi 5 Mai, jour de l'Ascension. Ils arriveront en fin d'après-midi et seront reçus au cours d'un apéritif offert par la municipalité. Ils seront ensuite hébergés dans les familles d'accueil.

Au programme de la journée du vendredi 6 : une excursion en groupe. Le samedi après-midi, un parcours de découverte du Bourg sera proposé sous forme de « Rallye » par équipes, à travers des jeux et un questionnaire. Cette activité est ouverte à toute la population et débutera à 15 heures. Tous les participants seront invités à partager le verre de l'amitié.

La soirée sera consacrée à la célébration des 20 ans du Jumelage, lors d'un repas festif.

A bientôt
La secrétaire

Les Diables du Juch

Les Diables du Juch fêtent leurs 50 ans cette année. Créée en 1966 par une poignée de jeunes mordus talentueux, il leur a fallu batailler avec la municipalité de l'époque pour parvenir à leurs fins : trouver un terrain. Avant on trouve traces d'une équipe éphémère en 1927/1928 puis en 1935/1936 et enfin dans les années 1941 à 1943 où les matchs se jouaient du côté de Kérizoré ou de Menez Merdy.



Après une brève interruption et une mise en sommeil, une nouvelle équipe, emmenée par Romain Le Brusq et Romuald Brouquel, relance le foot dans la cité du diable en 2014. Ils obtiennent aussitôt de très bons résultats qui les autorisent aujourd'hui à une deuxième montée consécutive.

Un comité de pilotage a été mis en place pour organiser l'évènement qui aura lieu le samedi 28 Mai. Un appel est lancé pour recueillir photos, documents et autres souvenirs détenus par les particuliers, nouveaux et anciens joueurs. La journée débutera à 11 h par une cérémonie officielle à la salle socioculturelle, suivi d'un apéritif d'honneur puis d'un repas. Après-midi détente au stade de foot, pétanque, jeux puis retour le soir à la salle pour un repas campagnard. Les inscriptions sont prises dès à présent auprès de : **Marc Lafont au 02.98.74.72.20 ou Alain Cariou au 02.98.98.77.11**

Le mot du Président :

Après une longue période hivernale difficile, avec de nombreux arrêts municipaux et des terrains impraticables, les 2 équipes ont enfin pu rechausser les crampons.

Il aura fallu attendre pour cela le dimanche 13 Mars. Nous avons accueilli sur notre pelouse l'équipe du FC Goyen. Le chemin des victoires semble ne pas avoir disparu, victoire des Diables 5-0. Puis, dimanche 20 mars, nous étions en déplacement au FC Bigouden où nous avons également obtenu la victoire 6-0 !

Notre équipe B actuellement en milieu de tableau se maintient, et ne demande qu'à progresser. Elle aura toutefois été chercher la victoire également dimanche 20 mars à Pont croix 4-1.

Les 50 Ans du Club se préparent également avec une bonne équipe d'anciens joueurs et membres de l'ASDJ, qui nous peaufinent la journée du SAMEDI 28 MAI. Une journée qui nous permettra de remonter dans le temps, de la création du club en 1966 à aujourd'hui...

Continuez, et n'hésitez pas à nous rejoindre le dimanche autour du terrain ou nous serons heureux de vous entendre supporter vos équipes des Diables!!!

Allez les
Diables !!!



Comité d'animation

Nous étions une vingtaine de personnes à notre Assemblée Générale du 22 janvier. Les finances sont saines et la programmation a été suivie. Succès du Tro ar yeuch et du 15 août, moins bien le Thé Dansant. Encourageant la chasse à l'œuf et le passage du père Noël.

Comme tous les ans nous souhaitons l'arrivée de nouvelles personnes afin de rajeunir l'association et d'apporter plus de « startigen ». La relève se fait néanmoins attendre.

Cette année nous avons terminé la soirée au restaurant avec une participation de 10€ par personne.

Le 28 février nous avons repris nos balades dominicales et remis le sublime diplôme du « Tro ar yeuch 2015 » que beaucoup de monde nous envie. Promis cette manifestation sera reconduite en septembre et par beau temps ☺

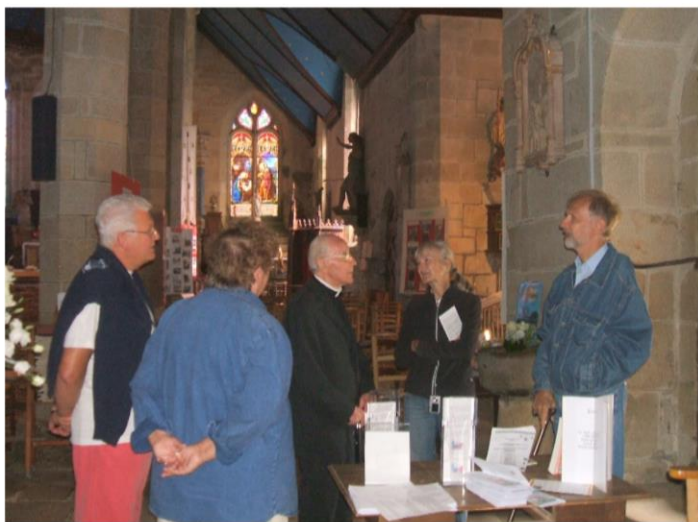
Pour l'instant notre prochaine sortie est prévue le 17 avril. 10h et covoiturage

Nos contacts : 02 98 92 31 14 & 02 98 98 76 11



Histoire et Patrimoine

L'Abbé Emile Manuel



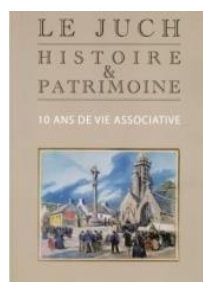
Le Père Emile Manuel lors des journées du patrimoine de 2011.

Décédé à l'aube de ses 100 ans, Monseigneur Emile Manuel, est revenu à sa terre natale après avoir passé 65 ans à la cathédrale de Chartres. Né au Juch en 1916, ordonné prêtre en 1943 il était chanoine titulaire et chapelain de Notre Dame. Il avait reçu de Benoit XVI en 2008 le titre de prélat de sa Sainteté. Il était resté très attaché à l'église du Juch. Il ne manquait pas, lors de ses vacances juchoises, de venir rendre visite aux membres de l'association Histoire et Patrimoine lors de leurs permanences.

Il avait toujours quelque chose de plus ou de nouveau à nous faire connaître sur l'église. Une nouvelle page, du livre de la connaissance, vient de se tourner...



<http://lejuch.patrimoine.free.fr>



En vente 10 euros à la mairie ou auprès de l'association

Le pardon du Juch du lundi de Pâques.

Quand le bulletin paraîtra, Pâques et les animations habituelles du lundi seront déjà passées. Petit rappel pour les plus jeunes : Ces occasions de convivialité sont le prolongement de ce qui fut, jusqu'aux années 1970, un pardon très fréquenté. Premier de l'année, il ouvrait l'ère des Pardons dans la contrée. Un train spécial, archibondé, déposait les Douarnenistes sur le quai de la gare. Le 2 avril 1934 ils étaient 1036 voyageurs à s'arrêter au Juch, 1124 le 22 avril 1957. On imagine (beaucoup se souviennent encore) l'animation que tout ce monde apportait. La fête foraine battait son plein du côté de la gare et jusqu'au milieu du bourg. Il y eut jusqu'à deux manèges d'auto-tamponneuses certaines années... Les nombreux débits de boisson d'alors s'organisaient pour pouvoir servir au mieux cet afflux de « pardonneurs ».

Si vous possédez des photos de ce pardon du lundi de Pâques, faites- le nous savoir. Nous pourrions les copier pour les partager.



Arrivée des Douarnenistes en gare du Juch un jour de pardon

Pardon al Lun Fask

Ret 'eo lavaret ur wech c'hoazh d'ar re yaouank e oa eus Pardon al Lun Fask ur pardon a blije dreist d'an dud.

Ar c'hentañ - tout eus pardonioù ar vro e oa hag un treñ -ouzhpenn eus an SNCF leun-chek a dud eus Douarnenez a zigase anezho d'ar Yeuc'h : 1036 beajour a oa diskennet war kae ar gar d'an 2 a viz Ebrel 1934 ha 1124 d'an 22 a viz Ebrel 1957. Nag a drouz hag a joa a veze neuze tro-dro d'ar gar ha betek kreis ar vourc'h ! Ar birvilh a veze en e varr un tamm peb lec'h. Bez e oa bet ur poent 'zo memes 2 manej gant kirri tos-tos. An ostalirioù a rae o seizh gwellañ evit servijañ ar bardounerien.

Lavarit deomp ma 'z 'eus fotoioù eus ar pardon-se ganeoc'h : kopiet e vint ha diskouezet d'an holl.

Ecole Notre-Dame

Au cours de ce premier trimestre de l'année 2016, les activités ont été nombreuses et variées à l'école Notre Dame.

- Les enfants de la classe des maternelles et des CP sont allés visionner une série de courts métrages d'origine tchèque intitulée « Pat et Mat ». Lors de ce temps, les plus grands ont eu la chance de pouvoir visiter un endroit habituellement inaccessible : la salle de projection. Ils ont pu découvrir un vieil appareil de projection de bandes vidéo et en découvrir le fonctionnement.
- Nos petits élèves ont aussi assisté à un spectacle de la compagnie Charabia intitulé « Dans les plis de mes rêves ». Les enfants ont beaucoup ri et sont entrés pleinement dans l'ambiance de ce spectacle.

- Christian Marc de l'UGSEL est intervenu à l'école. Il a fait découvrir un ensemble de jeux sportifs bretons aux maternelles et CP. Ces jeux d'adresse ont fait le bonheur de tous les enfants de la classe. Les CE-CM ont quant à eux bénéficié de séances de gymnastique. Au programme, équilibres, roulades et petits enchaînements.

- La classe de Sandrine est aussi allée visiter l'exposition de Christian Voltz, un auteur de littérature enfantine bien connu de notre classe pour avoir fait l'objet de plusieurs projets.



- Début mars, les CM sont allés passer une journée au collège Saint-Blaise. Ils ont assisté aux cours, participé à divers ateliers (arts plastiques, langues étrangères, CDI...), réalisé une course d'orientation et déjeuné au self.

- Le vendredi 26 février, les grandes sections et les CP ont eu le plaisir de participer à une après-midi « plantations » en compagnie des élèves de la classe de CE-CM de Catherine. Les conditions météorologiques étant peu favorables ce jour-là, les GS, CP et CE1 ont participé à un seul atelier : sous la houlette de Nicolas FLOCH, conseiller municipal, et de son équipe de bénévoles, ils ont rejoint le lieu de la plantation et se sont mis à l'ouvrage. Les grands ont appris à réaliser des bordures tressées en bois de châtaignier. Puis, à leur tour, sont allés planter de petits arbustes le long de la voie verte. Pour clore en beauté, cette journée, tous les enfants ont partagé, bien au chaud dans la classe des grands, un goûter offert par la municipalité.

Les parents ont aussi été très actifs.

- Ils ont organisé une soirée théâtre au mois de février. La troupe Café Pain Beurre de Poullan a fait beaucoup rire les spectateurs présents et les a tenus en haleine. En effet, il s'agissait de retrouver la statue de Saint Pierre qui avait disparu.

- Comme chaque année, ils ont mitonné de délicieuses crêpes le lundi de Pâques. Les gourmands ont été nombreux à se presser près des billigs tout au long de l'après-midi.

- Prochains rendez-vous : Les portes ouvertes de l'école et le second repas de l'année. Une seule date à retenir : Le samedi 21 mai.



Frelon asiatique



A partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence

seule la construction de son nid dans un lieu protégé : **abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux....**

En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice.

Ce nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

Soyez donc vigilant dès le mois d'avril pour une détection la plus précoce possible des nids.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Contact directement à la mairie ou à la **Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles** au 02 98 26 72 12

Courriel : accueil@fdgdon29.com

Mars Bleu

TOUS LES DEUX ANS, les Finistériens et Finistériennes âgées de 50 à 75 ans reçoivent de la part de l'ADEC 29 un courrier d'invitation "Dépistage organisé" nominatif, leur permettant de bénéficier d'un Test de Dépistage du cancer colorectal (cancer du gros intestin).

Aussi, PRENDRE SOIN DE SOI, c'est PRENDRE LE TEMPS D'UN TEST DE DÉPISTAGE !

Ce Test de Dépistage consiste à déceler la présence de sang humain, invisible, dans les selles. Il va permettre ainsi de débusquer une éventuelle lésion cancéreuse, le plus souvent à un stade précoce, voire très souvent même une lésion précancéreuse, autorisant un traitement moins lourd et moins prolongé, préservant la qualité de la vie et augmentant considérablement les taux de guérison.



AGISSEZ POUR VOTRE SANTE !

Entre 50 et 74 ans, dès réception de votre courrier d'invitation de l'ADEC 29 pour le Dépistage du cancer colorectal, rendez-vous avec votre document personnalisé chez votre médecin généraliste ou chez votre pharmacien, afin de vous le procurer et d'en bénéficier. **ADEC 29 : 02 98 33 85 10**

Association EPAL



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite à Brest ou Rennes (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr (recrutement saisonnier)
Ou adresser un courrier (+ CV) :

Association Epal

10 rue Nicéphore Niepce BP40002
29801 Brest Cedex 09
09 98 41 84 09

QUELQUES PHRASES DE BRETON... NEUBEUT GERIOU E BREZHONEG

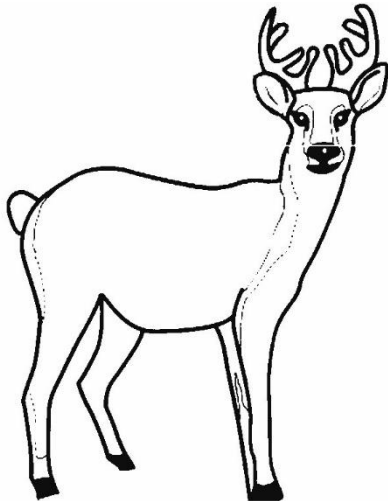
Plantations - Plantadeg

Je fais un trou avec ma bêche
Un toull a ran gant ma fal

Avec la brouette, on transporte la terre
Gant ar c'hravaz-rodellek e vez treuzdouget an douar

Je plante des châtaigniers
Plantañ gwez-kistin a ran

On tasse la terre après avoir mis l'arbre
Kouchet e vez an douar goude bezañ plantet ar wezenn

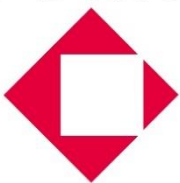


Il faut mettre de l'eau, vite mon arrosoir
Ret eo dourañ, buan ma doursil

Un filet protège l'arbre des chevreuils
Gwarezet e vez ar wezenn gant ur roued rak ar youc'hed



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine, l'association Histoire et Patrimoine du Juch et la commune afin de recueillir des dons et soutenir le financement d'importants travaux de restauration de l'église Notre Dame.

Les bons de souscription sont disponibles en mairie ou sur le site de la Fondation du Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/>